

établirons une prospérité plus grande et plus durable.

Les épreuves et les tribulations sont le lot des gouvernements et des particuliers, mais si de ces épreuves et de ces tribulations sort un peuple plus fort et meilleur, elles n'auront pas été vaines. Nous croyons que le pays a appris beaucoup au cours des quelques dernières années, que la population canadienne sera mieux à même de faire face à ses responsabilités et d'avancer vers sa destinée évidente à cause des épreuves et des tribulations par lesquelles elle a passé. Si le Gouvernement subit la censure de la Chambre par l'adoption de cette résolution, cette censure ne représentera pas l'avis du citoyen moyen, au sens rassis et mûri. On rencontre peut-être, en quelques régions du pays, des orateurs de carrefours, des socialistes et des communistes qui s'efforcent de soulever les passions et les préjugés du peuple, qui veulent lui faire connaître de nouveaux remèdes de charlatans destinés à guérir tous les maux économiques du jour. Mais les Canadiens réfléchis, qui se préoccupent du bien-être du pays, de son avenir, nonobstant les considérations de parti, écrivent aux ministres pour les remercier de leurs labeurs à l'avantage de la population, de ce qu'ils font pour le Dominion, de la droiture de leurs intentions et de leur dévouement au bien-être du Canada. Cela, je puis le dire sans hésitation. Je ne crois pas que la résolution présentée maintenant sous forme d'amendement à l'Adresse représente le jugement réfléchi et mûri de la population canadienne, libéraux ou conservateurs. Je ne manque pas de respect envers le très honorable député quand je dis qu'il se passe rarement un jour sans que quelqu'un écrive à moi-même ou à un de mes collègues du cabinet pour dire comme il est heureux que notre Gouvernement soit actuellement aux affaires et non pas le parti de la gauche. Bien plus, vous verrez les mêmes sentiments exprimés dans les journaux du Canada qui aiment leur pays plus que tout autre.

Encore un mot. Le très honorable député a longuement parlé de la politique douanière. Monsieur l'Orateur, si vous réalisez le hansard de l'époque où nous avons relevé le tarif douanier du pays, vous y verrez que l'auteur de la résolution disait que ce relèvement n'était pas en vue de la protection. Il n'avait qu'un but.

Un MEMBRE: Mettre fin au chômage.

Le très hon. M. BENNETT: Non pas pour enrayer le chômage, mais bien pour assurer du travail aux Canadiens de préférence à leurs concurrents des pays étrangers.

Un MEMBRE: Est-ce un succès?

Le très hon. M. BENNETT: Oui. Qu'on me permette un mot encore. J'adresse cette question à chaque honorable représentant, individuellement. Qu'il rentre chez lui ce soir, et qu'il y réponde devant sa conscience: S'il était possible que notre pays fût inondé par les produits à bon compte de l'Europe et des Etats-Unis, quel en eût été le résultat pendant les deux dernières années? L'organisation industrielle de notre pays eût été anéantie de fond en comble; cela ne souffre pas de doute.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Elle l'est, anéantie, à cette heure.

Le très hon. M. BENNETT: Non pas. Cet après-midi mon très honorable ami a fait lecture d'un relevé où il est noté que huit mille industries accusent une augmentation sur le chiffre d'affaires d'il y a cinq ans.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): De petites scieries.

Le très hon. M. BENNETT: Les manufacturiers aussi insignifiants que tout cela ne dressent pas de relevés. A ce qu'il paraît, l'honorable député ne s'y connaît pas, dans le domaine des faits. Voyons un peu plus loin. Ce glas du régime protecteur que devait sonner l'honorable député se répercute aujourd'hui dans son ignorance des opérations du bureau fédéral de la Statistique. Je pose la question à la Chambre: Si les besoins du Canada sont comblés par les Etats-Unis d'Amérique, lesquels sous le régime du tarif de 1929, ferment tout accès à leurs marchés, qu'advient-il de l'industrie canadienne?

M. BEAUBIEN: Et que fait-on de l'agriculteur canadien et de ses besoins?

Le très hon. M. BENNETT: J'y viendrai. Si les besoins de ce pays sont comblés par les produits inférieurs jetés à profusion sur nos marchés, venant d'Europe et d'ailleurs, alors que le cultivateur canadien se voit refuser le droit d'écouler son blé sur ces marchés,—le traité avec la France en est un exemple frappant,—que devient l'organisation industrielle du Canada; et en quel honneur parle-t-on de prélever des deniers au moyen de l'impôt sur le revenu alors qu'on veut priver les hommes du droit de gagner un revenu? Un homme dit: Augmentez l'impôt sur le revenu; et la même voix dit: Supprimez ces manufacturiers et tous ceux qui gagnent un dollar. Que vaut un impôt sur le revenu s'il n'y a point de revenu? Peut-on avoir un revenu sans faire des affaires? Les affaires ne sont-elles pas indispensables? Et si les affaires ne rapportent pas un bénéfice, les hommes devraient se retirer des affaires. Pas un homme d'affaires n'affirmera le contraire.